



## COMITE SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2025 DELIBERATION DCS25\_12\_12\_07

L'an deux mille vingt-cinq, le douze décembre, à neuf heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du Syndicat d'Eau de l'Anjou, dans la salle des fêtes de Corzé, sous la présidence de Monsieur Thierry Gallard, président du SEA.

Communauté de Communes	NOM-Prénom	Fonction	Présent	Excusé(e)	Absent
ANJOU BLEU COMMUNAUTE	M. GRIMAUD Gilles	Titulaire	x		
	M. ANNONIER Claude	Titulaire		x	
	M. AUBRY Fabien	Titulaire	x		
	M. MARY Yves	Titulaire	x		
	M. ROUJOU Loïc	Suppléant			x
	M. GUERIN Patrice	Suppléant			x
CC ANJOU LOIR ET SARTHE	M. GUILLEUX Jean-Philippe	Titulaire	x		
	M. RIGAUD David	Titulaire	x		
	M. CHERBONNIER Noël	Titulaire	x		
	Mme DESMARRES Martine	Titulaire			x
	M. CAMUS Emmanuel	Suppléant			x
	M. DE VILLOUTREYS Thierry	Suppléant			x
CC LOIRE LAYON AUBANCE	M. GALLARD Thierry	Titulaire	x		
	M. SCHMITTER Marc	Titulaire		x	
	M. NOYER Robert	Titulaire	x		
	M. LAVENET Vincent	Titulaire	x		
	M. DAVY Gilles	Titulaire			x
	M. FONTENEAU Jean-Jacques	Titulaire		x	
	M. ARLUISON Jean-Christophe	Suppléant			x
	M. MOUSSEAU Damien	Suppléant			x
M. LEHEE Stephen	Suppléant			x	
CC VALLEES DU HAUT ANJOU	M. GLEMOT Etienne	Titulaire	x		
	M. BUREAU Arnaud	Titulaire		x	
	M. BRU Jean-Pierre	Titulaire		x	
	M. DRIANCOURT Marc-Antoine	Titulaire	x		
	M. BELLANGER Dominique	Suppléant			x
	M. NIREFOIS David	Suppléant			x

### Assistaient également à la réunion :

M. Christophe TRIPET - DGS, Mme Valérie BERTIN - DAF, Mme Aurélie LACROIX - DST, M. Renan BOURGEOIS - responsable suivi exploitation et Mme Maryse BERNHARD - chargée de la vie institutionnelle. (absence excusée du Payeur Départemental)

Secrétaire de séance : Marc Antoine DRIANCOURT, de la Communauté de Communes Vallées du Haut Anjou

Délégués titulaires en exercice : 18

Nombre de titulaires présents : 11

Nombre de suppléant présent et votant : 0

Nombre de pouvoirs : 3 : Arnaud BUREAU à Etienne GLEMOT, Claude ANNONIER à Gilles GRIMAUD, Jean Pierre BRU à Thierry GALLARD

Nombre de votants : 14

Date de la convocation : 5 décembre 2025

## **OBJET : REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT DU SEA- AU 12 DECEMBRE 2025**

### **Annexe : AP/CP révisées au 12/12/2025**

Vu l'article L.2311-3 du CGCT,

Vu la délibération DCS25\_03\_28\_07 du Comité syndical du 28 mars 2025 relative au vote du budget primitif 2025,

Vu la délibération DCS25\_03\_28\_08 du Comité syndical du 28 mars 2025 relative aux révisions des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) au 28 mars 2025,

Vu la délibération DCS25\_09\_26\_07 du Comité syndical du 26 septembre 2025 relative aux révisions des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) au 26 septembre 2025,

Considérant la nécessité de créer de nouvelles AP, d'allonger la durée, de modifier une AP ou d'augmenter les montants des AP et de reporter les crédits 2025 non utilisés sur les années suivantes, les AP sont modifiées comme suit :

#### 1/Création de 2 nouvelles autorisations de programme et de 3 opérations

- AP/CP n°APP012 : Recalage du réseau en classe de précision A pour CCABC, CCLLA, CCALS (opération I2026-01) d'une durée de 2 ans à compter de 2026 et d'un montant de 600 000 € HT
- AP/CP n°APP013 : Réhabilitation des usines de Durtal (opération I2026-02) et de Morannes (opération I2026-03) d'une durée de 2 ans à compter de 2026 et d'un montant de 400 000 € HT.

#### 2/ Allongement de la durée de 4 AP suivantes :

- APP004 Démolition de l'usine de Seiches-sur-le-Loir : prolongement d'un an jusqu'en 2028
- APP007 Démolition de l'usine de Segré et construction d'une bache : prolongement d'un an jusqu'en 2027
- APA002 Construction nouvelle usine d'AEP de St Georges prolongement d'un an jusqu'en 2027
- APA006 Démolition usine de Chalennes prolongement d'un an jusqu'en 2027

#### 3/ Modification de la répartition des opérations pour l'AP suivante :

- APP010 Réhabilitation de 4 réservoirs :
  - o Opération 2023-03 Réservoir de Mozé : + 60 000 €
  - o Opération 2022-02 Réservoir de Chalennes : - 110 000 €
  - o Création opération I2026-04 Opération à affecter sur un autre réservoir : + 50 000 €

#### 4/Augmentation des montants des AP suivantes :

- APP005 Démolition de l'usine de Rochefort d'un montant initial de 291 600 € et augmenté à 300 000 € (+ 8 400 €)
- APP008 Construction stations de suppression de La Pouëze et de Bécon les Granits d'un montant de 1 500 000 € au 6/12/2024 et augmenté à 1 945 000 € (+445 000 €) :
  - o Opération R202210 construction station suppression de La Pouëze : + 350 000 €
  - o Opération R2024-02 construction station de suppression de Bécon : + 95 000 €



5/Report des Crédits de paiements 2025 sur les années suivantes

Il est précisé que les montants des soldes des crédits de paiement 2025 sont par principe reportés ou ventilés sur les crédits de paiement suivants.


Le Président rappelle que la procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiements (AP/CP) est une dérogation au principe de l'annualité budgétaire, qui vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier, organisationnel et logistique, en respectant les règles d'engagement. Elle permet d'améliorer la visibilité des engagements financiers prévisionnels de la collectivité à moyen terme.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

- **Accepte les révisions des Autorisations de Programme et Crédits de Paiements (AP-CP) proposées en annexe**
- **Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier,**
- **Donne tous pouvoirs au Président ou son représentant pour l'application et l'exécution de la présente.**

<b>Vote : 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention</b> <b>Unanimité</b>
--

Transmise au contrôle de légalité via SLOW cf. tampon  
Délibération mise en ligne sur le site internet du SEA

Envoyé en préfecture le 18/12/2025 Reçu en préfecture le 18/12/2025 Publié le  ID : 049-200077402-20251212-DCS25_12_12_07-DE
--